



Détective privé: recueil de preuves en droit pénal

publié le **21/08/2017**, vu **2351 fois**, Auteur : [Agence AFIP Détective](#)

Quelles sont les règles en matière de recueil de preuves en droit pénal ? Comment le détective privé peut-il intervenir ?

Le métier de détective privé revêt un intérêt et une image particulièrement fantasmés dans le quotient collectif, dû notamment à une approche cinématographique qui en a fait un de ses grands standards. Cependant, le mythe qui entoure cette profession favorise les clichés et s'éloigne sur de nombreux points de la réalité, beaucoup moins glamour, soumise à de réelles limites et restrictions de par la loi, qui plus est française, différent du système judiciaire américain par exemple. Les outils et la réglementation y varient considérablement. Le recueil de preuves admises en droit pénal et le rôle du détective sont étroitement encadrés. Malgré tout, la recevabilité des preuves en droit pénal est beaucoup moins rigide, ce qui permet une marge de manoeuvre plus large dans l'exercice de cette fonction.

Titres:

- Intervention du détective privé
- Libertés et limites du détective privé
- Recevabilité de la preuve en droit pénal

[Cliquez pour continuer à lire l'article sur le recueil de preuves en droit pénal par le détective privé](#)